

Vive l'Anarchie - Semaine 24, 2022

Sommaire

- La Apartada (Colombie): expulsion d'un terrain occupé par plus d'une centaine de personnes
- Rosario (Argentine): des centaines de squatters résistent à l'opération d'expulsion visant un terrain occupé
- Munich (Allemagne) : après les perquisitions chez des anarchistes, la répression continue
- Action au siège de l'UMP en 2015, un smic d'amendes en 2022
- Entrelacs (Savoie) : sabotage contre un chantier d'antenne-relais
- Munich (Allemagne) : Après les perquisitions chez des anarchistes, la répression continue
- Bobigny (Seine-Saint-Denis) : incarcération d'un anarchiste accusé d'incendies
- Gresham (Etats-Unis) : un nouveau centre anti-avortement sous le feu de la critique
- Puente Alto (Chili) : attaque solidaire contre une antenne de télécommunication
- Hambourg (Allemagne) : les compagnons du Banc Public condamnés définitivement
- Royaume-Uni : déportation des demandeurs d'asile vers le Rwanda
- Philadelphie/Lynnwood (Etats-Unis) : les centres anti-avortement perdent leurs vitres
- Danemark : déportation de centaines de prisonniers vers le Kosovo

La Apartada (Colombie): expulsion d'un terrain occupé par plus d'une centaine de personnes

Publié le 2022-06-13 08:00:03

La Apartada (Colombie): expulsion d'un terrain occupé par plus d'une centaine de personnes

juin 12th, 2022



Dans la matinée du mardi 7 juin 2022, la mairie de La Apartada a envoyé nombre de flics expulser un terrain squatté par plus d'une centaine de personnes qui y avaient construit leurs propres habitations (principalement des cabanes en bois). Cette expulsion a provoqué des affrontements avec la police, une manifestation sauvage déterminée, des blocages de routes et des barricades enflammées.

Dès 16h ce même jour, la mairie a carrément décrété un couvre-feu (jusqu'à 6h le lendemain matin) pour que la révolte cesse. Ce couvre-feu a notamment impliqué également l'interdiction temporaire de la vente d'alcool (dite *ley seca*, « loi sèche »).

[Sources: *El Heraldo* | *Panorama*.]

Tags: Amériques, Colombie, Córdoba, émeutes, expulsion, La Apartada, manifestation

Rosario (Argentine): des centaines de squatters résistent à l'opération d'expulsion visant un terrain occupé

Publié le 2022-06-14 09:00:04

Rosario (Argentine): des centaines de squatters résistent à l'opération d'expulsion visant un terrain occupé

juin 13th, 2022



Le matin du jeudi 2 juin 2022, la Police de Santa Fe et les agents du contrôle urbain de la Municipalité ont expulsé environ 300 personnes d'un terrain squatté depuis le dimanche précédent dans le quartier Toba y La Lagunita, au sud-ouest de Rosario.

Les gens vivaient là sous des tentes ou des cabanes de fortune, alors que l'hiver arrive en Argentine.

Parmi les personnes expulsées, certaines sont en attente de logement municipal depuis douze ans...

L'expulsion ne s'est pas passée dans le calme: des affrontements avec la police ont eu lieu, des routes ont été bloquées avec des barricades en feu.

Dès le 3 juin, de nombreuses personnes parmi les expulsé.es sont revenues sur place et ont réinstallé leurs tentes.

Dans la soirée du jeudi 9 juin, les squatters ont organisé une manifestation dans le quartier Toba. Celle-ci s'est arrêtée sur la route 11 pour bloquer la circulation. Les flics ont frappé dans le tas pour mettre fin à la manifestation.

La lucha sigue...



2 juin 2022



2 juin 2022



2 juin 2022



9 juin 2022

[Sources: *Farco* | *Prensa Obrera* | *La Izquierda Diario* | *Rosario Plus.*]

Tags: Amériques, Argentine, émeutes, expulsion, manifestation, réoccupation

Munich (Allemagne) : après les perquisitions chez des anarchistes, la répression continue

Publié le 2022-06-17 08:00:03

16 juin 2022 –



Délai moyen de réponse : 1 à 5 heures

Délai moyen de réponse : 1 à 5 heures

[unable to retrieve full-text content]

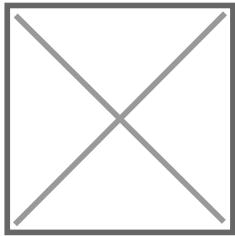
Après avoir perquisitionné plusieurs appartements d'anarchistes à Munich dans le cadre d'une procédure basée sur §129 [« création d'une organisation criminelle », ndt] il y a un peu plus d'un mois, ainsi que la bibliothèque anarchiste Frevel et une imprimerie, les flics poursuivent leurs efforts répressifs.

Manifestement, le vol d'une imprimerie toute entière ne leur a pas suffi, puisqu'ils ont également mis la pression sur le bailleur de la bibliothèque Frevel et ont réussi par l'intimidation à l'amener à (...)

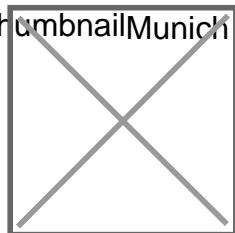
—
ailleurs

Source: Infokiosques.net

Cet article a 3 ans. Le contenu et les informations peuvent être obsolètes. Dans le cadre de notre mission d'archivage, nous ne supprimons jamais les anciens articles pour documenter l'histoire du mouvement anarchiste au fil du temps.



Munich (Allemagne) : série de perquisitions contre des domiciles et locaux d'anarchistes Default Thumbnail



Munich (Allemagne) : à propos de perquisitions et de la saisie d'une imprimerie



Munich (Allemagne) : série de perquisitions contre des domiciles et une bibliothèque anarchiste



[Munich, Allemagne] Attaque de banques en solidarité avec les anarchistes inculpées pour braquage de banque à Aachen

Action au siège de l'UMP en 2015, un smic d'amendes en 2022

Publié le 2022-06-17 21:00:05

Le mardi 14 juin dans l'après-midi, 7 ans après les faits, se tenait le procès de « l'expulsion de l'UMP » une action menée en solidarité avec les migrant·e·s de Calais. Retour sur l'audience.

À l'heure dite (le lieu et l'heure de l'audience ayant circulé publiquement dans **un précédent article** qui donnait également quelques éléments du dossier et de l'instruction) une bonne douzaine de pandores, toujours prompts à dissuader de toute solidarité, montrent leurs sales trognes à l'extérieur et à l'intérieur du tribunal. Nouvelle (ultime ?) intimidation judiciaropolicière dans cette longue histoire ? Le procès et les peines n'auront pas été à la hauteur du grotesque dispositif policier.

La présidente du tribunal semble prendre un certain plaisir à diriger l'audience. Mais, oubliant qu'elle faisait face à des inculpés, résume l'affaire par de « vous organisez, vous dégradez, vous forcez... » avant d'être recadrée par l'un des avocats de la défense. **Son interrogatoire est bref, se concentre sur les traces d'ADN et les empreintes digitales retrouvées sur les masques qu'auraient utilisées les auteur·e·s de l'action.**

À défaut d'un dossier d'instruction suffisamment étayé, et face au refus des inculpés de reconnaître leur présence le 14 avril 2015, elle tenté à plusieurs reprises une question piège : « Si vous aviez participé à cette action, est-ce que vous l'assumeriez aujourd'hui ? ». Étonnamment, elle précise en une formule (« vous pouvez penser jaune, violet ou vert ») qu'elle n'est pas là pour juger les opinions politiques de chacun.

Puis le procureur commence un réquisitoire, peu convaincant et sans punchlines. Clairement peu enthousiaste, hésitant, il se rattache aux possibles répercussions psychologique de la bénévole de l'UMP 31 présente le jour de l'action. Problème, cette bénévole ne s'est pas portée partie civile, tout comme l'UMP 31. Sa description du graffiti « d'une surface de 4 m² ! » laissé sur place (« Solidarité Calais », « Expulsons l'UMP ») est tout aussi ridicule. **Il**

termine en réclamant des peines de 2 mois de prison avec sursis pour la personne sans casier et de 10 jours amende à 100 € pour la personne avec casier. Heureusement qu'entre temps il nous a bien fait rire en parlant des masques « d'Anonymos » !

Les avocats de la défense réveillent la salle et la vingtaine de personnes venues en soutien avec des plaidoiries léchées mêlant critique de l'instruction, demande de requalification en dégradation légère et défense politique sur la légitimité de l'action de déménagement.

Pour leur dernière prise de paroles, les deux inculpés refusent l'éventualité d'une peine de TIG (Travail d'Intérêt Général, du taf gratis) et **rappellent la nécessité de poursuivre et multiplier les actions de solidarité envers les personnes migrant·es.**

Les conclusions du tribunal ? Les faits sont requalifiés en « dégradation légère » (personne n'ayant été en mesure d'estimer les dégâts occasionnés par les graffiti) et **condamne respectivement à 400 € (personne sans casier) et 800 € d'amende (personne avec casier).**

**Aujourd'hui comme hier, les frontières et les États perpétuent violences et racisme.
Une solidarité active et déterminée est toujours nécessaire.**

Entrelacs (Savoie) : sabotage contre un chantier d'antenne-relais

Publié le 2022-06-18 09:00:02

Savoie : une tractopelle incendiée sur un chantier d'antennes relais

Le Dauphiné, 16 juin 2022

Ce jeudi 16 juin vers 5 heures du matin, une tractopelle a été incendiée sur le chantier de futures antennes relais de téléphonie, à Entrelacs sur la commune déléguée de Cessens. **L'engin a été complètement détruit.** Cet incendie se greffe sur les tensions qui entourent le projet depuis le début de l'année, entre la municipalité et un collectif de riverains qui y est opposé. Ce collectif a créé l'*association pour la Protection du site du Sapanay* (APS), en vue de préserver le site dans son état naturel.

La gendarmerie d'Aix-les-Bains et la brigade des recherches de Chambéry sont chargées de l'enquête. À ce stade, rien n'indique qu'il y a un lien entre les opposants au projet et l'incendie sur le chantier.

Munich (Allemagne) : Après les perquisitions chez des anarchistes, la répression continue

Publié le 2022-06-18 09:00:03

Traduit de l'allemand de de.indymedia, 11 juin 2022

Après avoir perquisitionné plusieurs appartements d'anarchistes à Munich dans le cadre d'une procédure basée sur §129 [« *création d'une organisation criminelle* », ndt] il y a un peu plus d'un mois, ainsi que la bibliothèque anarchiste *Frevel* et une imprimerie*, les flics poursuivent leurs efforts répressifs.

Manifestement, le vol d'une imprimerie toute entière ne leur a pas suffi, puisqu'ils ont également mis la pression sur le bailleur de la bibliothèque *Frevel* et ont réussi par l'intimidation à l'amener à résilier le contrat de location, de sorte que la bibliothèque perdra son local à la fin du délai de préavis, c'est-à-dire début décembre.

La suite est encore incertaine, mais celles et ceux qui souhaitent encore venir à la bibliothèque pour dire au revoir ou faire encore connaissance avec nous sont cordialement invité.e.s à le faire.

Police de merde !

D'autres informations suivront prochainement.

* NdT : voir notamment ici : *Munich (Allemagne), à propos de perquisitions et de la saisie d'une imprimerie*

Bobigny (Seine-Saint-Denis) : incarcération d'un anarchiste accusé d'incendies

Publié le 2022-06-18 09:00:03

Ultragauche : un activiste interpellé après les incendies de véhicules diplomatiques dans les quartiers chics de Paris

Le Parisien, 16 juin 2022 (extraits uniquement)

Un quadragénaire italien a été interpellé par les policiers de la Sous-direction de la section antiterroriste (SDAT) de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) dans la nuit de vendredi à samedi dernier [11 juin] alors qu'il venait de mettre le feu au véhicule immatriculé corps diplomatique de l'ambassadeur du Guatemala dans le XVIIe arrondissement de Paris.

L'incendiaire, tout vêtu de noir pour se confondre avec la nuit, a été arrêté à 3h25 du matin dans le Val-d'Oise alors qu'il venait de ranger son vélo à l'intérieur de sa voiture pour regagner son domicile. Un mode opératoire répété des dizaines de fois, toujours le week-end et souvent le samedi soir. Pour ne pas se faire repérer, le résident italien, très précautionneux et discret, agissait toujours seul, laissait ses portables allumés à la maison, utilisait des gants de protection et fréquentait des rues non carrossables échappant aux caméras de surveillance. Des techniques pour échapper à la police bien connues de l'ultragauge, dont les activistes sont souvent difficiles à identifier et à interroger.

Le libertaire garait donc sa voiture à Argenteuil ou en Seine-Saint-Denis avant de sortir du coffre sa bicyclette avec laquelle il gagnait les rues des beaux quartiers de Paris. Son terrain de chasse privilégié était les arrondissements chics de la capitale : les 8e, 16e et 17e. Ses cibles : **les voitures immatriculées avec des plaques diplomatiques mais aussi les véhiculaires utilitaires de téléphonie mobile ou de BTP, impliqués dans la construction d'établissements carcéraux.** « *Il pouvait arpenter les rues durant quatre heures pour repérer son objectif, il ne prenait jamais de risque, préférant rentrer bredouille ou parfois coller des autocollants dans les rues* » explique une source proche de l'enquête.

Voilà quatre mois que le groupe de la SDAT spécialisé dans des violences extrémistes,

ce qu'on appelle l'infra-terrorisme dans le jargon policier, traquait l'activiste qui aurait également sévi auparavant en Italie.

Quoi qu'il en soit, les policiers antiterroristes attribuent à xxx une soixantaine d'incendies criminels dans les quartiers huppés de Paris, ce qui représente par propagation au moins le double de véhicules brûlés et de façades d'immeubles abîmées. **Les enquêteurs sont remontés à l'activiste grâce à un travail classique de police judiciaire : écoutes téléphoniques, planques, filatures...**

xxx a été mis en examen ce lundi 13 juin par un juge du tribunal judiciaire de Bobigny (Seine-Saint-Denis) **pour « dégradation de biens privés par moyen dangereux » et « mise en danger d'autrui »** et **incarcéré** dans la foulée. **Le parquet de Bobigny avait ouvert une enquête préliminaire quatre mois plus tôt, en février dernier.** En garde à vue, le quadragénaire a fait valoir son droit au silence et a refusé de donner son ADN. Le quadragénaire est soupçonné d'avoir lui-même revendiqué ses actions sur le site propagandiste de l'ultragauche Attaquenoblog.org dont il serait aussi l'administrateur.

Un homme de la mouvance de l'« ultragauche » écroué, soupçonné d'avoir incendié une soixantaine de véhicules en Île-de-France

France info, 17 juin 2022

Un homme a été interpellé le 11 juin 2022 à Paris, soupçonné d'avoir incendié 58 véhicules depuis 2017, à Paris et en Seine-Saint-Denis, a appris franceinfo vendredi 17 juin. **Il a été placé en détention provisoire en début de semaine**, selon le parquet de Bobigny, et mis en examen pour « destruction/dégradation par un moyen dangereux et mise en danger d'autrui ».

Selon les informations de franceinfo, **le suspect, âgé d'une quarantaine d'années, est considéré par les enquêteurs comme une figure de l'ultragauche, plus précisément de la mouvance anarcho-autonome**. Il revendiquait ces incendies sur un site internet dont il est l'administrateur. C'est en partie grâce à ce site que les enquêteurs ont pu recenser les 58 incendies qu'ils lui attribuent. [Selon une « source proche du dossier » qui s'est lâchée à l'AFP, « plus de 100 véhicules ont été détruits au total » et « dix façades d'immeubles

brûlées » par la propagation des incendies.]

Cet homme agissait seul et avec préméditation. Il effectuait des repérages, se rendait sur les lieux à vélo ou en trottinette, la nuit et le week-end et connaissait les emplacements des caméras de vidéosurveillance. **Les véhicules touchés appartenaient à des entreprises privées (Eiffage) ou publiques (Enedis, RATP), ou encore à des opérateurs téléphoniques ou des médias. Des véhicules diplomatiques ont également été incendiés.** Ils étaient situés à Paris, majoritairement dans l'est et l'ouest de la capitale, et en Seine-Saint-Denis.

Interpellé en flagrant délit

Le parquet de Bobigny a ouvert une enquête le 8 mars 2022, confiée à la SDAT, la sous-direction anti-terroriste, après l'incendie de deux véhicules diplomatiques dans la nuit du 4 au 5 mars, dans le 16e arrondissement de Paris. **C'est finalement dans la nuit du 10 au 11 juin que le suspect a été interpellé, lors d'une surveillance policière**, alors qu'il mettait le feu à un véhicule diplomatique dans le 17e arrondissement de la capitale. L'incendie s'est propagé à sept autres voitures stationnées à proximité.

Lors de la perquisition à son domicile dans l'Oise, les enquêteurs ont découvert, entre autres, un plan d'implantation des caméras de vidéosurveillance de la ville de Paris. Dans son véhicule, un briquet, un brassard de police, des bombes de peinture, un shocker (un bâton à impulsion électrique) et des marteaux brise-vitres ont notamment été saisis.

Gresham (Etats-Unis) : un nouveau centre anti-avortement sous le feu de la critique

Publié le 2022-06-18 09:00:04



Gresham (Oregon), 11 juin 2022 : incendie du Centre anti-avortement des chrétiens de First Image

Depuis qu'un avant-projet de décision de la Cour suprême des États-Unis a fuité dans la presse début mai, révélant qu'une majorité de ses juges étaient prêts à annuler la jurisprudence de 1973 rendue dans l'arrêt *Roe vs Wade*, qui légalisait l'avortement dans tout le pays de façon constitutionnelle, les attaques contre les locaux des anti-avortements se multiplient. Y compris lorsqu'ils se présentent comme de banals centres de ressources sur la grossesse ou se cachent sous le faux-nez de « cliniques » de soins pour femmes en difficulté (généralement tenus par des chrétiens fondamentalistes).

Le dernier coup chaleureux porté contre les groupes anti-avortement s'est produit vers 3h du matin samedi 11 juin contre le Centre de ressources sur la grossesse à

Gresham, dans la banlieue de Portland (Oregon). Là, le *Gresham Pregnancy Resource Center*, géré par l'organisation chrétienne fondamentaliste *First Image*, est parti en fumée malgré l'intervention des pompiers. Les dommages sont d'autant plus importants qu'il y a eu « *des dégâts supplémentaires d'eau et de fumée dans d'autres parties du bâtiment* », fermant pour un bon moment les portes de ce local. Les autorités pensent qu'un molotov a été lancé à travers une fenêtre, ce qui a déclenché l'incendie.



Portland (Oregon), 5 mai 2022 : attaque d'un premier Centre sur la grossesse de First Image. « Fuck CPCs »

Le 5 mai dernier dans l'Oregon, c'est un autre des *Centre de crise sur la grossesse* (CPC) du groupe chrétien *First Image* qui avait déjà été attaqué anonymement au sud-est de Portland, en le privant d'une partie de ses vitres.

Enfin, on notera que parmi toutes les attaques qui se sont produites depuis début mai, certaines ont été signées *Jane's Revenge*, comme l'incendie au molotov à Madison (**Wisconsin**) le 8 mai du siège du groupe de pression anti-avortement *Wisconsin Family Action* (WAF). Ou la destruction le 25 mai à Lynnwood (**Washington**) des vitres du centre de grossesse anti-avortement *Next Step Pregnancy Center*, et l'incendie le 7 juin à Amherst (Buffalo, **New York**) du centre de santé des anti-avortement de *CompassCare*.

D'autres attaques sans sigle récurrent ont également eu lieu, comme l'église catholique Saint John XXIII de Fort Collins (**Colorado**) qui a perdu ses vitres le 7 mai tout en étant redécorée

d'un A cerclé et d'un « My body my choice » ; tandis que l'entrée de l'organisation anti-avortement *Oregon Right to Life*, située à Keizer dans la banlieue de Salem (**Oregon**), avait également été endommagée anonymement aux molotovs **le 8 mai** ; que le centre de grossesse anti-avortement de West Asheville (**Caroline du Nord**) a perdu ses vitres tout en étant recouvert d'un « If abortions aren't safe neither are you » avec un A cerclé (voir ci-dessous) ; ou que le centre de grossesse *Hope* de Philadelphie (**Pennsylvanie**) a perdu toutes ses vitres **le 12 juin** grâce à la *Anti-Hope Brigade*.

Et on ne compte pas tous les autres locaux et églises qui ont reçu des tags ou de la peinture à travers tout le pays.



West Asheville (Caroline du Nord), 7 juin 2022 : Porte brisée du Centre de grossesse anti-avortement « Mountain Area Pregnancy Services »

[Synthèse de la presse nord-américaine, 13 juin 2022]

Puente Alto (Chili) : attaque solidaire contre une antenne de télécommunication

Publié le 2022-06-18 09:00:04



Puente Alto (Chili), 5 juin 2022 : sabotage incendiaire d'une antenne de télécommunication Entel

Traduit de l'espagnol de anarquia, 12 juin 2022

Attaque réalisée la nuit du dimanche 5 juin 2022.

«*Certaines cultures humaines font la guerre à la Terre depuis des millénaires. J'ai choisi de lutter du côté des ours, des pumas, des mouffettes, des chauve-souris, des cactus, des roses des falaises et de toutes les choses sauvages.*»

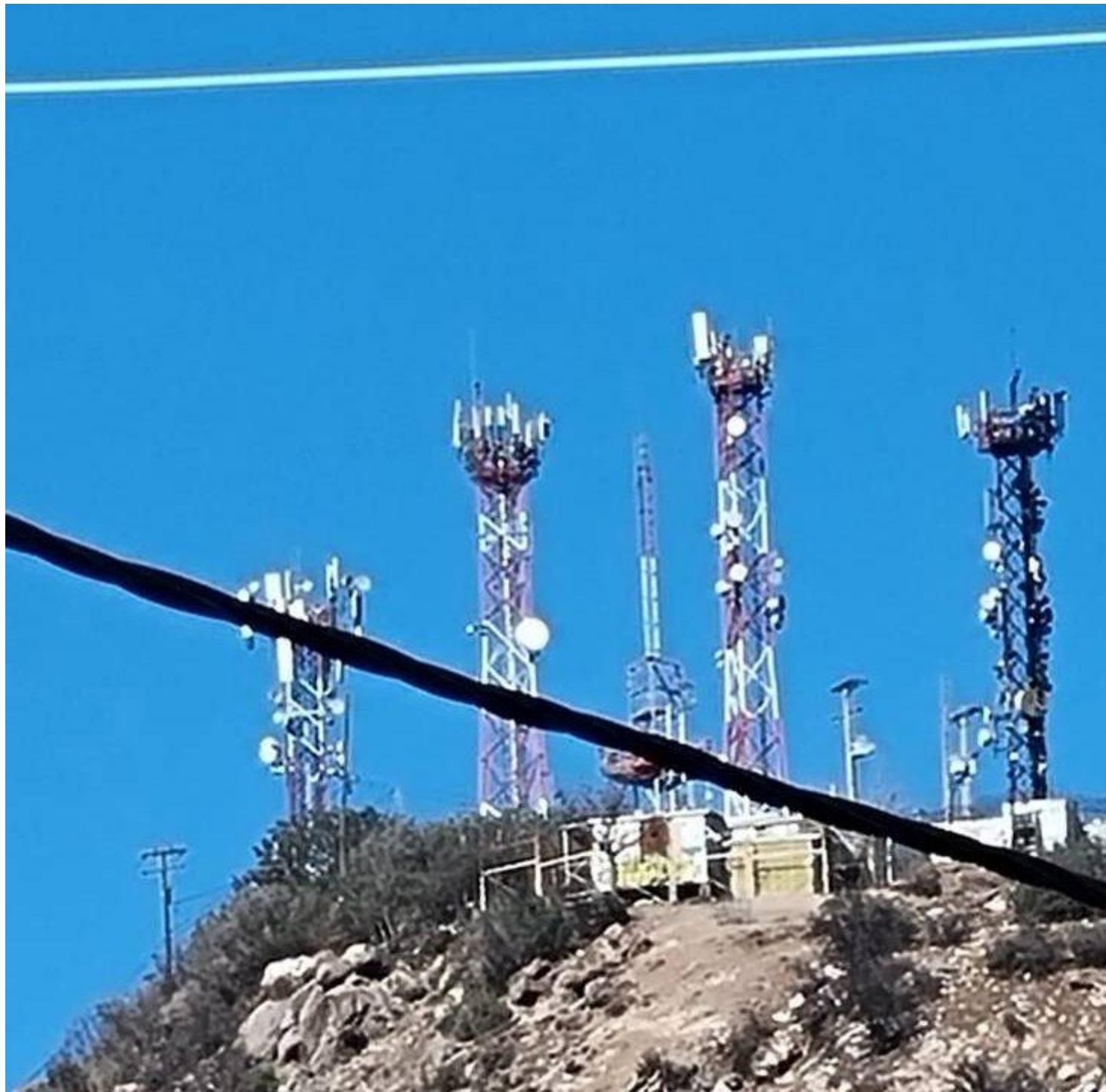
Bill Rodgers, membre de l'ELF.

Cela fait 13 ans que notre compagnon Mauricio Morales, *el punky*, a quitté la vie sur terre au beau milieu d'une offensive qu'il menait avec courage et volonté contre les bâtarde de bourreaux de l'école de matons [au Chili, la *gendarmería* est le corps des gardiens de prison]. Malheureusement, l'engin explosif qu'il transportait s'est déclenché plus tôt que prévu, avec les conséquences que beaucoup connaissent. Une accolade au *punky* et à ses actions du plus profond de notre esprit irréductible, alors que nous nous retrouvons avec lui sur différents fronts : contre les prisons, le kapital, le spéciisme et la civilisation.

C'est sur ce dernier front, en réponse à l'appel en mémoire du *punky* au cours de ce mois de *Mai noir*, que nous avons décidé d'attaquer une antenne de télécommunications de l'entreprise *Entel*, située sur une colline de la commune de Puente Alto, dans la capitale du territoire dominé par l'État chilien. Nous sommes et serons toujours contre l'avancée de la technologie et la digitalisation de nos vies.



Leur existence signifie l'exploitation et la dévastation de la *ñuke mapu* [la Terre Mère, dans la cosmologie mapuche Ndt], l'extraction de ses minerais au travers du génocide des espèces sauvages pour les marchandises dégoûtantes dont la *warria* [ville, NdT] a besoin pour reproduire sa maudite existence. Des antennes comme celle-là détruisent leur environnement naturel, aussi bien au moment de leur installation qu'au cours des travaux récurrents de maintenance qu'elles requièrent. De plus, un monde surchargé d'ondes électromagnétiques produit des effets douteux sur les différents êtres à travers ces antennes et les nouvelles technologies comme le réseau 5G. Nous ne sommes pas des scientifiques et nous n'avons pas la prétention de prouver leur nocivité, mais l'invitation de notre instinct à les détruire nous suffit.



Nous connaissons le *winkul* [montagne, NdT], nous ne sommes et ne serons jamais étranger-e-s à la vie sauvage et libre qui l'habite. Nous nous identifions aux insectes, à la terre, aux plantes, aux animaux, aux oiseaux. Nous prenons notre envol comme eux et dirigeons nos regards vers la cible. Nous attaquons sans hésiter, en revendiquant dignement la destruction et le sabotage contre le pouvoir, ses autorités et l'engrenage de la domination qui s'étend grâce au progrès civilisateur meurtrier. Nous avons étudié le lieu, nous avons

compris les risques des actions dans la nature, nous avons donc fait en sorte que les pare-feu nécessaires soient en place pour ne pas affecter la faune florestière. Et c'est ainsi que, dans un acte de cohérence et grâce à un dispositif incendiaire muni de retardateur, toutes les connexions électriques de l'antenne ont été détruites par le feu agité de nos *piukes* [nos *piukes*]. L'entreprise n'est toujours pas en mesure de reprendre ses activités dans un état rempli de joie.



Notre proposition est la prolifération de toutes les actions de libération

totale, de défense et de conservation de la terre, des rivières, des lacs, des mers, des collines, des forêts et de tous les êtres qui vivent en équilibre, par l'autonomie et le *weichan* [la lutte, NdT]. Nous ne nous laissons pas duper par ces temps tièdes légalistes-réformistes-démocratiques sans esprit, qui placent leurs espoirs dans le sens moral des exploiteureuses de la Terre. Nous lançons un appel aux frères et sœurs du *pikun mapu* [terres du Nord où se trouve la région de Santiago, ndT] à prendre position et à faire voler leur imagination pour défendre la pré-cordillère et les collines insulaires de cette partie du territoire qui résistent encore aux assauts de la société carcérale-civilisatrice-capitaliste. **Toute action est possible avec de l'étude, de l'organisation, du courage, de la ténacité, de la volonté et en prenant soin de soi. Que notre patience ne soit pas passive, mais relève plutôt de la planification correcte de l'offensive.**

Nous saluons avec complicité toutes les cellules actives et les actions de rue qui ont réveillé la mémoire ces mois-ci, forts et fier.e.s que nous sommes du dialogue qui s'établit à travers l'action.

Nous faisons également écho à l'appel pour la libération de Marcelo Villarroel, nous agissons

aussi en solidarité et contre les sentences de la néfaste justice militaire.

Nous saluons tou.te.s les prisonnier-e-s anarchistes condamné.e.s à de longues peines.

Liberté pour Marcelo, Juan, Mónica, Francisco et Joaquín !

Liberté pour Mayo, Kuyi, Jalea et tous les camarades sequestrés par l'Etat ces dernières semaines !

Compagnon-ne-s Luisa Toledo, Santiago Maldonado, Emilia Baucis, Pelao Angry présent-e-s!!

« Parce que lorsque dans son cœur la liberté, l'amour et l'anarchie accompagnent ses battements : l'anarchie ne meurt pas dans la bouche, elle prévaut dans les mains actives. »

Punky Mauri.

Cellule Anarchiste Forêt Noire

Hambourg (Allemagne) : les compagnons du Banc Public condamnés définitivement

Publié le 2022-06-18 09:00:04

traduit de l'allemand de Zündlappen, 6 juin 2022

Plus rapides que la presse, pour une fois. **La procédure en cassation (nommé « révision » en allemand) du procès dit du Banc Public contre trois anarchistes de Hambourg, est maintenant terminée.**

La *Cour fédérale de justice* (BGH) confirme la condamnation des deux compagnons de lutte qui avaient été placés en détention préventive jusqu'au prononcé du jugement, puis remis en liberté provisoire. **Du coup, ils seront probablement incarcérés dans les prochains mois pour purger le reste de leur peine***. En ce qui concerne la condamnation de la compagne, il y aura une autre audience sur la question de la libération conditionnelle refusée jusqu'à présent. La date n'a pas encore été fixée.

D'autres informations suivront, dès que nous aurons fait le tri ou que nous en saurons plus.

Liberté et bonheur !

* NdT : *Deux d'entre eux avaient en effet effectué 16 mois de prison préventive, avant que tous trois ne soient condamné.e.s le 5 novembre 2020 à respectivement 22, 20 et 19 mois de prison ferme, puis remis en liberté provisoire.*

Royaume-Uni : déportation des demandeurs d'asile vers le Rwanda

Publié le 2022-06-18 09:00:05

La justice britannique autorise l'expulsion de demandeurs d'asile vers le Rwanda

Le Monde/TV5 Monde, 11 juin 2022 (extraits)

A quelques jours des premiers départs prévus, la justice britannique a autorisé, vendredi 10 juin, le projet controversé du gouvernement d'envoyer au Rwanda des demandeurs d'asile, rejetant le recours d'associations de défense des droits humains. Le juge de la Haute Cour de Londres, Jonathan Swift, qui examinait l'affaire en urgence, a estimé « *important, dans l'intérêt public, que la ministre de l'intérieur puisse mettre en œuvre des décisions de contrôle de l'immigration* ».

En vertu de cet accord, Londres financera dans un premier temps le dispositif à hauteur de 120 millions de livres (144 millions d'euros). Le gouvernement rwandais a précisé qu'il proposerait aux migrants la possibilité « *de s'installer de manière permanente au Rwanda s'ils le souhaitent* ».

En envoyant des demandeurs d'asile à plus de 6 000 kilomètres de Londres, ce qui rappelle la politique menée par l'Australie, le gouvernement conservateur compte dissuader les traversées clandestines de la Manche, toujours plus nombreuses. Depuis le début de l'année, plus de 10 000 migrants ont traversé illégalement la Manche pour atteindre les côtes britanniques sur de petites embarcations, une hausse considérable par rapport aux années précédentes.

Selon l'organisation Care4Calais, **quelque trente-cinq Soudanais, dix-huit Syriens, quatorze Iraniens, onze Egyptiens, mais aussi neuf Afghans ayant fui les talibans, font partie des plus de 130 demandeurs d'asile qui se sont vu notifier leur possible départ.** Selon l'avocat du gouvernement britannique, Mathew Gullick, **trente-deux migrants doivent être envoyés au Rwanda dès la semaine prochaine, et d'autres vols devraient suivre lors des prochains mois.**

Immigration : le Danemark songe aussi à la sous-traitance de ses demandeurs d'asile au Rwanda

JDD, 12 juin 2022

L'externalisation du droit d'asile pourrait bientôt ne pas être l'apanage des seuls Britanniques. Ainsi, **le Danemark, après avoir voté en 2021 une loi autorisant cette «?sous-traitance? », a-t?il lui aussi entamé en avril des discussions avec le Rwanda. D'autres pays africains, comme l'Éthiopie et la Tunisie, auraient aussi été approchés.**

Si les négociations aboutissaient, **le pays nordique serait le premier membre de l'Union européenne à y avoir recours même si Bruxelles a, en 2016, passé un accord avec la Turquie pour qu'elle garde sur son territoire des millions de migrants en échange notamment de 6?milliards d'euros.** Selon les spécialistes de la question migratoire, le projet danois pourrait néanmoins se heurter à l'opposition de la Cour européenne des droits de l'homme.

Philadelphie/Lynnwood (Etats-Unis) : les centres anti-avortement perdent leurs vitres

Publié le 2022-06-18 09:00:05

Les vitres d'une fausse clinique brisées à Philadelphie

Traduit de l'anglais de Philly Anti-Capitalist, 12 juin 2022

Nous avons brisé toutes les fenêtres du centre de grossesse *Hope* sur Broad Street. Nous sommes fatigués de vos « valeurs familiales » et du fait que vous imposiez les familles et vos valeurs à nos corps. Cette fausse clinique répand des mensonges et fait partie d'une tentative plus large de priver des centaines de femmes et de personnes de leur autonomie corporelle.

Nous sommes inspirés par les actions des camarades du Wisconsin, du Colorado, de New York et d'une liste croissante d'endroits. **Si l'attaque contre l'avortement ne cesse pas, nos attaques s'élargiront.** Ceci est aussi un petit geste de complicité avec toutes les personnes emprisonnées par l'État, en l'honneur du 11 juin.

Anti-Hope Brigade



Lynnwood (WA) : attaque de Jane's Revenge contre un centre de grossesse de crise

Traduit de l'anglais de pugetsoundanarchists, 7 juin 2022

Le *Next Step Pregnancy Center*, un centre de grossesse anti-abortement de crise à Lynnwood, a été attaqué le 25 mai à l'aube.

Les inconnu.e.s ont tagué « *Si l'avortement n'est pas secure, vous ne l'êtes pas non plus* » ainsi que *Jane's Revenge, et ont aussi brisé cinq des fenêtres avant du bureau.**

Le *Next Step Pregnancy Center* est situé au 19526 64th Ave W à Lynnwood, WA.

* Ndt : *La vengeance de Jane*, est une référence au *Jane Collective*, ce collectif féministe qui avait favorisé des IVG illégales sûres à des milliers de femmes avant la légalisation de l'avortement en 1973.



you aren't
either!

if
abortion
isn't
safe

Danemark : déportation de centaines de prisonniers vers le Kosovo

Publié le 2022-06-18 09:00:06

Le Danemark va délocaliser des centaines de prisonniers au Kosovo

Libération, 27 avril 2022 (extrait)

Un accord signé avec le petit pays des Balkans va permettre au Danemark, partisan d'un strict contrôle des frontières, d'y transférer 300 détenus étrangers. Les ONG s'alarment du risque de violences dans des prisons saturées.

Il était déjà le premier pays européen à autoriser le renvoi de réfugiés syriens à Damas , l'un des seuls aussi, avec le Royaume-Uni de Boris Johnson, à vouloir externaliser les procédures d'asile hors de ses frontières, notamment en Afrique. Le Danemark, qui se targue de mettre en œuvre l'une des politiques migratoires les plus strictes d'Europe , a franchi mercredi une nouvelle étape dans le contrôle de ses frontières. **Le Royaume d'Europe du Nord a signé un accord avec le Kosovo pour envoyer 300 détenus étrangers dans ce petit pays du sud des Balkans, comptant parmi les plus pauvres d'Europe, en échange du versement d'un « loyer » de 15 millions d'euros par an.**

Cette mesure vise à soulager le système pénitentiaire danois, confronté à un problème de surpopulation carcérale. « *Nous avons maintenant signé un accord novateur qui garantira une meilleure capacité dans nos prisons surpeuplées et soulagera la pression sur nos agents pénitentiaires* », a indiqué dans un communiqué le ministre danois de la Justice, Nick Haekkerup. Depuis 2015, le pays scandinave a vu son nombre de détenus augmenter de 19 %, atteignant début 2021 les 4 000 individus, nombre excédant la capacité maximale théorique. D'ici 2025, 1 000 places pourraient manquer dans le système carcéral danois, soit 20 % de sa capacité actuelle. La crise est encore aggravée par la baisse du nombre de surveillants, ayant diminué de 18 % depuis 2015.

La décision prise par le gouvernement danois concerne les détenus devant être expulsés après avoir purgé leur peine. Il s'agira uniquement des individus condamnés à

moins de cinq ans de réclusion. **Les premiers transferts auront lieu dès le début de l'année 2023, à destination de la prison de Gjilan, à 50 kilomètres au sud-est de Pristina, la capitale kosovare.** « Avec cet accord, le Danemark envoie également un signal clair aux étrangers originaires de pays tiers qui ont été condamnés à l'expulsion : votre avenir n'est pas au Danemark, et vous ne devez donc pas y purger votre peine », a souligné Nick Haekkerup.

Plusieurs ONG ont fait part de leur inquiétude quant aux futures conditions de détention de ces prisonniers, soulignant que l'an dernier, un rapport du département d'Etat américain faisait état de mauvais traitements et de violences dans les prisons du pays. Le *Centre kosovar de réhabilitation pour les victimes de tortures*, qui a publié un rapport sur la situation du système pénitentiaire national, indique par ailleurs que les infrastructures déjà saturées ne sont pas en mesure d'accueillir un tel afflux de détenus, et que cela risque de détériorer les conditions de détention des prisonniers kosovars.

La conclusion de cet accord entre le Danemark et le Kosovo marque l'aboutissement d'un processus amorcé en décembre, avec l'accord des autorités kosovares de louer des cellules au royaume danois. Le 15 décembre, le ministre danois de la Justice avait obtenu le soutien d'une majorité parlementaire à ce projet – contrairement à son prédécesseur, qui s'était heurté à un refus alors qu'il proposait de louer des centres de détention en Lituanie et en Roumanie.

Cette nouvelle pratique s'inscrit par ailleurs dans la lignée d'une série de mesures antimigratoires conformes à la politique « zéro demandeurs d'asile » de la Première ministre danoise, la sociale-démocrate Mette Frederiksen. En juin, le Danemark avait ainsi adopté une loi visant à délocaliser des centres de demandeurs d'asile dans un pays tiers, situé en dehors de l'Union européenne.



Le Danemark envoie ses prisonniers indésirables au Kosovo

Le Figaro, 24 février 2022

La délocalisation des détenus étrangers surprenant les geôles danoises n'est pas un scénario de fiction. Le Danemark, confronté à une population carcérale en hausse de 20 % depuis 2015, cherche depuis des années des solutions pour désengorger ses prisons : plus de 4 200 détenus, dont 46,3 % d'origine étrangère, s'y entassent alors que le royaume compte 5,8 millions d'habitants.

Ainsi le ministre conservateur de la Justice de l'époque (2015-2019), Soeren Pape, a tenté en vain de louer des centres de détention en Lituanie et en Roumanie pour y envoyer des condamnés étrangers à l'expulsion. L'idée d'externaliser la détention de ces « indésirables » a été reprise par son successeur social-démocrate, Nick Hækkerup, dans le cadre d'un plan de redressement de l'administration pénitentiaire, à bout de souffle. Il va lui manquer près de 1 000 places en 2025. Le 15 décembre dernier, le ministre a obtenu le soutien d'une majorité parlementaire : sociaux-démocrates, socialistes populaires, conservateurs et membres du Parti du peuple danois (extrême droite).

Quelques jours plus tard, Nick Hækkerup annonçait un accord avec le Kosovo pour louer pendant dix ans la prison de Gjilan, au sud de Pristina, la capitale, et y incarcérer 300 criminels du Danemark dès le début de 2023. « C'est un accord gagnant-gagnant pour les deux parties », a assuré M. Hækkerup en signant, le 20 décembre à Pristina, une lettre d'intention avec son homologue kosovare, Albulena Hax-hiu. **Le prix : 210 millions d'euros, dont une aide de 60 millions pour financer des projets climatiques afin de verdir les centrales électriques au charbon** et pour renforcer les droits de l'homme ainsi que l'État de droit au Kosovo. Un coût par prisonnier et par cellule nettement moins cher qu'au Danemark. Mais les autorités kosovares ont posé des conditions. Elles ont refusé d'accueillir des condamnés pour terrorisme, les criminels de guerre et les malades en phase terminale ou qui, en raison d'une maladie mentale, auraient besoin d'un traitement en dehors de la prison. En outre, tout conflit entre un gardien et un prisonnier relèvera de la seule juridiction kosovare. « *L'État danois n'aura rien à dire si un surveillant du Kosovo maltraite un prisonnier* », et tout différend devra être réglé par le système judiciaire kosovar, souligne Linda Kjær Min-ke, professeur de criminologie à la Syddansk Universitet. En visite le 21 décembre sur le site, le ministre danois a lancé, à quelque 1 700 km de Copenhague, « un message clair » aux 368 étrangers de pays tiers (hors UE) actuellement dans les prisons danoises mais

condamnés à être expulsés : « *Votre avenir n'est pas au Danemark. Par conséquent vous ne devriez pas y purger votre peine.* »

Trois cent d'entre eux devraient rejoindre ce centre de détention construit en 2017 et abritant 192 cellules de 14 à 16 m². « *Ce sera juste une prison danoise située au Kosovo, à la seule différence qu'il n'y aura pas de programme de resocialisation des détenus, car ils ne vont pas être réinsérés dans la société danoise* », a expliqué le ministre dans un reportage de Danmarks Radio. Elle sera gérée par une direction danoise de 20 à 30 personnes, qui doit former quelque 150 surveillants locaux parlant anglais pour communiquer avec les prisonniers. Pourtant récente, la prison doit être réaménagée afin de respecter les normes pénitentiaires danoises.

Sans surprise, cet accord a fait grincer des dents parmi les ONG et les médias du Danemark ainsi qu'au Kosovo. Ils dénoncent notamment la séparation des détenus avec leurs proches. Le gouvernement, pour respecter ses obligations internationales, envisage à cet effet d'aider financièrement les familles pour qu'elles puissent rendre visite à leurs prisonniers. Réel point problématique : le sort des détenus à la fin de leur peine. Le gouvernement assure qu'« ils doivent être renvoyés autant que possible vers leurs pays ». Or l'accord avec le Kosovo reste flou sur cette question. « *Il se pourrait bien que certains retournent au Danemark et soient placés dans un centre de rétention comme les autres condamnés en instance d'expulsion* », relève Karina Lo-rentzen, du Parti socialiste populaire. Une hypothèse envisagée aussi par le gouvernement.
